

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

#### Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:25-19556

Département(s) de publication : 83

Annonce n° 25-19556

**Fournitures** 

#### Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Toulon Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 21830137200015

Ville: Toulon

Code postal: 83056

**Groupement de commandes :** Non **Département(s) de publication :** 83

## **Section 2 - Communication**

**Lien direct aux documents de la consultation :** <a href="https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?">https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?</a> fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1599858

Identifiant interne de la consultation : 25AF-DCP-0338-G Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Achats et de la Commande Publique

Numéro de téléphone du contact: +33 494363240

## Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

• Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Se reporter à l'article 5.1 du Règlement de la consultation. La production des documents et informations cités ci-dessous ne sera exigée que du candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché : une déclaration sur l'honneur (Art 39-li de la loi 2016-1961 du 9/12/2016) - certificats délivrés par les administrations et organismes fiscaux et sociaux compétents - le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail, la production du numéro unique d'identification, un extrait D1 ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative

compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence de cas d'exclusion - copie du ou des jugements prononcés (candidat en redressement judiciaire). Les candidats peuvent remettre ces éléments au stade du dépôt de leur pli

- Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Pour la
  présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : soit, les
  formulaires Dc1 (ou lettre de candidature) et Dc2 joints au présent Dossier de Consultation ;
  soit, le Document Unique de Marché Européen. \*Une déclaration indiquant les effectifs moyens
  annuels du candidat au titre de la dernière année ; Une liste des principales livraisons effectuées
  au cours des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 21/03/2025 à 12:00 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre): Collectivité térritoriale -

Commune

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

#### Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché à procédure adaptée en vue d'un accord-cadre à commandes de fournitures de consommables d'imprimerie (pour traceurs, badgeuse et imprimantes)

Code CPV principal - Descripteur principal : 22610000

Type de marché: Fournitures

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la fourniture de consommables d'imprimerie (pour traceur, badgeuse et imprimante) nécessaires à l'activité des services Imprimerie et Bureau d'Etudes des Bâtiments de la ville

Lieu principal d'exécution du marché: Avenue de la République 83056 - Toulon

Durée du marché (en mois): 12

Valeur estimée (H.T.): entre euros et 10300 euros La consultation comporte des tranches: Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

# **Section 6 - Informations Complementaires**

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires: Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les date et heure mentionnées pour l'ouverture des offres sont indiquées à titre prévisionnel et pourront être modifiées sans préavis. Les séances ne sont pas publiques. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères suivants, critère "Prix" (noté sur 60

points), le critère "Performance environnementale" (noté sur 20 points) et le critère "Conditions de livraisons" (noté sur 20 points). Le détail est donné dans le règlement de la consultation. L'accord-cadre sera passé pour une durée de 12 mois à compter de de sa date de notification et sera reconductible 2 fois par période de 12 mois par décision expresse de la Collectivité sans que la durée totale ne puisse excéder 36 mois. La valeur totale estimée en euro HT est donnée pour la première période d'exécution hors reconduction. Montant annuel minimum : 1 500 euro(s) HT. Montant annuel maximum : 20 000 euro(s) HT. Les modalités de règlement des prix sont indiqués à l'article 3 du CCP. Il n'est pas prévue de retenue de garantie. Une avance est fixée à 5%. Les clauses de réexamen sont indiquées à l'article 5 du CCP

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2025